

Prise Directe

ACTUALITÉS

Bonne nouvelle pour votre facture d'électricité !

PRATIQUE

Avec Linky, consultez vos consommations en ligne dès à présent

ÉCO-GESTES

Quelques éco-gestes pour réduire votre facture d'électricité

Infos et démarches sur notre site
www.sicae-oise.fr



Ce que vous pensez de nous !

85%

d'entre vous **sont satisfaits de nos services**

93%

d'entre vous **sont satisfaits de la régularité de la distribution**

Merci de votre confiance !

Etude réalisée par la société DIAGO auprès de 15088 clients au cours du 4^e trimestre 2024.

Google ★★★★★ 4.0/avis clients



Bonne nouvelle pour votre facture d'électricité au tarif réglementé !

Depuis le 1^{er} février, les pouvoirs publics ont décidé une baisse des tarifs réglementés de vente de l'électricité. **Cette évolution aura pour conséquence une baisse moyenne de 15%* TTC de la facture d'électricité des clients résidentiels et professionnels.**

*le pourcentage peut varier en fonction de votre profil de consommation et de votre option tarifaire choisie.

Notre offre de fourniture d'électricité est le tarif réglementé de vente appelé le « tarif bleu » dont les prix sont fixés par les pouvoirs publics. Les prix de ce tarif sont identiques sur l'ensemble de la France Métropolitaine. L'offre « tarif bleu » comprend la fourniture d'électricité ainsi que l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels alimentés en basse tension à une puissance inférieure ou égale à 36 kVA raccordés au réseau de SICAE-OISE.

à savoir

L'ensemble des clients résidentiels est concerné par les évolutions suivantes :

- Mise en extinction* de l'option base de 9 kVA à 15 kVA
- L'accise sur l'électricité (anciennement appelée TICFE) est fixée à 33,70 €/MWh, en comparaison à 21 €/MWh en 2024

*Plus de possibilité de souscrire à l'option base de 9 kVA à 15 kVA depuis le 01/02/2025. Les contrats souscrits antérieurement pour cette option restent valides



Retrouvez le détail de notre offre sur notre site
www.sicae-oise.fr ▶ clients ▶ notre offre

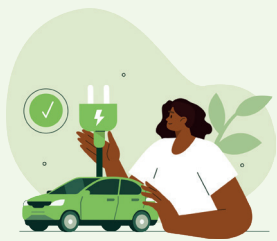
Avec Linky, consultez vos consommations en ligne dès à présent

Un espace dédié est disponible sur notre site www.sicae-oise.fr ▶ mon espace client afin de :

- ✔ Consulter vos données journalières : consommations et puissances maximales atteintes.
- ✔ Activer et visionner votre courbe de consommation infra-journalière à votre demande.



Ce service est disponible et gratuit pour les clients équipés d'un compteur communicant Linky



SICAE-OISE développe également, depuis de nombreuses années, **de nouvelles activités et agit pour la transition énergétique**



1^{re} station de recharge rapide pour les véhicules électriques dans l'Oise

La 1^{re} station de charge rapide pour les véhicules électriques est issue d'un partenariat entre la société d'économie mixte locale (SEM) Oise Energies Renouvelables (dont SICAE-OISE est associé avec le SEZEO) et l'entreprise C-Car, qui ont créé une société commune, C3S, ayant pour objet de réaliser et d'exploiter des stations de supers chargeurs.

Elle a été inaugurée en décembre 2023, à Longueil-Sainte-Marie, près du parking de covoiturage, sur la sortie 9 de l'autoroute A1.



La station de recharge NEXT Charge expérience est la première en France à proposer cette nouvelle solution de recharge rapide commercialisée par Schneider Electric.



Quelques éco-gestes pour réduire votre facture d'électricité



Installez une régulation et une programmation du chauffage.



Fermez les volets : pour conserver la chaleur de votre logement.



Températures conseillées : dans les pièces de vie: 19°C et dans les chambres: 17°C.



Privilégiez des ampoules LED.



Ne pas laisser vos appareils électriques en veille.



Dégivrez régulièrement le congélateur.



Réglez votre chauffe-eau entre 55°C et 60°C.

Pour toutes informations et conseils par téléphone

Une chargée de clientèle spécialisée dans chacune de vos demandes.

☎ 03 44 926 926

(appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

touche 1

Vous emménagez, vous déménagez ? (souscription ou résiliation de contrat), modification de votre état civil

touche 2

Modification de puissance ou adapter le montant de votre mensualité

touche 3

Pour un chèque énergie, Règlement de votre facture, Souscrire à la mensualisation

touche 4

Renseignements sur vos consommations

touche 5

Délai de paiement, une relance, un avis de coupure

